

Doctrines

Législation Communautaire

Bourse et marchés financiers

- (063164) La commercialisation des produits financiers, (Bulletin Joly Bourse et produits financiers, 01/11/18, n°6)
- (062960) European Securities Law – Are we in need of a new definition? A thought inspired by initial coin offerings, LANGENBUCHER Katja (Revue trimestrielle de droit financier, 01/10/18, n°2-3, p.40-48)

Nouvelles technologies et commerce électronique

- (063143) Les droits des personnes concernées en cas de transmission de leurs données à caractère personnel, DOUVILLE Thibault (Revue Lamy Droit de l'immatériel, 01/11/18, n°153, p.33-39)

Sociétés et autres groupements

- (063152) Règlement d'exécution (UE) n° 2018/1212 de la directive n° 2007/36/CE Droits des actionnaires, GILBERT François (Bulletin Joly Bourse et produits financiers, 01/11/18, n°6, p.34)

Législation Nationale

Banque

- (063129) Prêts en francs suisses : peu d'espoir pour les emprunteurs, CATTALANO Garance (Répertoire du Notariat Defrénois, 15/11/18, n°45)

Bourse et marchés financiers

- (063122) La régulation des ICO telle que prévue par la loi Pacte fera-t-elle de Paris leur capitale ?, DEVIN Robert, CLAVE Sylvain (Option Finance, 22/10/18, n°1482, p.55-58)

- (062970) De la difficulté d'exister sans personnalité juridique : les curiosités d'une cession de créances à un fonds commun de titrisation, GAILLIARD Ariane (R.T.D. COM., 01/07/18, n°3, p.841)
- (062929) Rapport sur les aspects juridiques des modifications des indices de référence (20 juillet 2018), HAUT COMITE JURIDIQUE DE LA PLACE FINANCIERE DE PARIS (HCJP) (Revue trimestrielle de droit financier, 01/10/18, n°2-3, p.9-11)

Civil

- (063159) La notion de contrat : réflexions à la lumière de la réforme du droit commun des contrats , LEQUETTE Suzanne (R.T.D. CIV., 01/07/18, n°3, p.541-565)
- (063124) Retour sur le délai butoir de l'article 2232 du code civil, PELLIER Jean-Denis (Dalloz, 15/11/18, n°39, p.2148-2152)

Commercial

- (063132) Présentation de la loi n° 2018-670 du 30 juillet 2018 relative à la protection du secret des affaires, BATTISTINI Patrice (Petites Affiches, 15/11/18, n°229)

Garantie

- (063153) Chronique de droit des sûretés (2e et 3e trimestres 2018), SIMLER Philippe , DELEBECQUE Philippe (J.C.P. G., 19/11/18, n°47, p.2096-2103)

Pénal

- (063109) La répression pénale du financement du terrorisme : analyse contemporaine, LASSERRE CAPDEVILLE Jérôme (Petites Affiches, 07/11/18, n°139)

Procédures collectives

- (063142) L'adaptation du droit français des entreprises en difficulté au règlement européen sur l'insolvabilité, NABET Paola (BJED, 01/11/18, n°6, p.466)

Sociétés et autres groupements

- (063118) Dossier : Les rapports contractuels entre société, associés et dirigeants, (AJ contrat, 01/11/18, n°11, p.451-470)
- (063075) La protection des associés et celle des tiers, (Revue Lamy Droit des affaires, 01/11/18, n°142, p.26-52)
- (063055) Les enjeux de la disruption juridique : l'exemple de la société par actions simplifiée, EL MEJRI Akram (Petites Affiches, 24/10/18, n°213, p.5-11)

Institutions bancaires et financières

Législation

- (063165) 2018-081 Communication CFONB n° 2018-0052 - Description des pratiques pour le traitement des opérations sur titres à option sur le marché français (Communications Adhérents FBF, 20/11/18)

Jurisprudence

Législation Communautaire

Banque

- **(063091) Protection des consommateurs - Clauses abusives**
Incompatibilité de la procédure polonaise en matière de crédit au regard du principe d'effectivité et du droit à un recours effectif. (CJUE - 13/09/18 : Europe 2018, n°11 - note de PERALDI-LENEUF Fabienne)

- **(063037) Indépendance de la Banque centrale européenne et des gouverneurs des banques centrales nationales**

Le juge des référés de l'Union européenne ordonne la suspension partielle de mesures nationales prises à l'encontre du gouverneur de la banque centrale de Lettonie, mis en cause pour des faits de corruption. (CJUE - 20/07/18 : Banque 2018, n°825 - note de LASSERRE CAPDEVILLE Jéôme, KOVAR Jean-Philippe)

Législation Nationale

Assurances

- **(063079) Assurance vie : appréciation du caractère manifestement exagéré des primes au jour du versement et au regard de la situation patrimoniale du souscripteur à cette date**

L'arrêt relève que Lucien X a souscrit, en 1999, alors qu'il était âgé de 73 ans et que son état de santé n'était pas défaillant, deux contrats d'assurance sur la vie sur lesquels il a versé des fonds provenant de la cession d'immeubles, qui représentaient une partie importante de son patrimoine sans pour autant en constituer l'intégralité ; il retient que la pension de retraite dont il était bénéficiaire était suffisante, compte tenu notamment des sommes non placées, pour lui assurer un train de vie normal, de sorte qu'il ne lui était pas nécessaire de mobiliser immédiatement et de façon continue cette épargne pour couvrir les dépenses courantes. De ces énonciations et constatations, faisant ressortir l'utilité pour Lucien X d'effectuer un placement à long terme, la cour d'appel a pu déduire qu'à la date de leur versement, les primes ne présentaient pas un caractère manifestement exagéré et ne devaient pas être réintégrées à l'actif de la succession. (Cass.Civ. - 15/05/18 - 17-17303 : Gazette du Palais 2018, n°37, p.73 - note de LEDUCQ Xavier)

Banque

- **(063134) Crédit à la consommation (informations) : taux de période et TAEG**

Le jugement rendu par le tribunal d'instance de Saint-Quentin le 5 octobre 2018 permet de faire le point sur le taux de période. (Tribunal d'instance - Saint-Quentin - 05/10/18 : Dalloz 2018, n°39, p.2133 - note de POISSONNIER Ghislain)

- **(062991) Chronique de jurisprudence de droit bancaire : crédits aux entreprises**

L'absence d'inscription de l'emprunteur au RCS ne suffit pas à établir le caractère non professionnel du prêt qu'il a souscrit - L'action en responsabilité pour défaut de mise en garde n'est pas soumise à l'article L.650-1 du Code de commerce - Des précisions sur la preuve de l'irrégularité du TEG dans le crédit accordé à un professionnel (Cass.Civ. - 06/06/18 - 17-16519 ; Cass.Com - 20/06/18 - 16-27693 ; Cass.Com - 04/07/18 - 17-10349 ; Cass.Com - 06/06/18 - 17-16520 : Gazette du Palais 2018, n°36, p.65 - note de MOREIL Sophie , SALATI Olivier)

Civil

- **(063121) Conditions de recevabilité de l'action en nullité pour insanité d'esprit par des héritiers de la personne sous mesure de protection**

L'héritier du vendeur placé en curatelle renforcée au moment de l'acte de vente litigieux est recevable à agir en nullité de cet acte sans qu'il soit nécessaire d'établir la preuve d'un trouble mental résultant de l'acte lui-même (Cass.Civ. - 27/06/18 - 17-20428 : J.C.P. N. 2018, n°45, p.53 - note de PETERKA Nathalie)

Garantie

- **(063133) Chronique de jurisprudence de droit des sûretés**

Formalisme du cautionnement, encore et toujours ; cautionnement souscrit par une SAS au bénéfice d'une autre société dirigée par la même personne physique ; engagement manifestement disproportionné et recours personnel entre cofidésusseurs ; distinction entre revenus perçus et revenus escomptés lors de l'appréciation de la disproportion de l'engagement de la caution ; régime de la communauté, exigence de proportionnalité et indifférence du consentement du conjoint ; la teneur des obligations d'information du créancier, qu'il s'agisse d'informer la caution de l'évolution de la dette ou de la défaillance du débiteur (Cass.Com - 19/09/18 - 17-15617 ; Cass.Com - 19/09/18 - 17-17600 ; Cass.Civ. - 26/09/18 - 17-17903 ; Cass.Civ. - 26/09/18 - 17-17903 ; Cass.Com - 06/06/18 - 16-26812 ; Cass.Com - 04/07/18 - 17-14805 ; Cass.Com - 03/10/18 - 17-19514 ; Cass.Com - 03/10/18 - 17-19382 ; Cass.Com - 06/06/18 - 17-10103 : Gazette du Palais 2018, n°39, p.25 - note de ALBIGES Christophe, DUMONT-LEFRAND Marie-Pierre)

- **(063130) Action récursoire et sanction en cas d'engagement disproportionné aux biens et revenus de la caution**

La sanction prévue en cas d'engagement disproportionné aux biens et revenus de la caution prive le contrat de cautionnement d'effet à l'égard tant du créancier que des cofidésusseurs lorsque, ayant acquitté la dette, ils exercent leur action récursoire. (Cass.Civ. - 26/09/18 - 17-17903 : J.C.P. E. 2018, n°46 - note de LEGAIS Dominique)

Procédure

- **(063007) Tiers saisi - Paiement des causes de la saisie**

Le créancier qui agit à l'encontre du tiers saisi pour le faire condamner, sur le fondement de l'article R. 211-5 alinéa premier du Code des procédures civiles d'exécution, au paiement des sommes pour lesquelles la saisie-attribution des créances a été pratiquée n'exécute à l'égard de ce tiers saisi aucun titre exécutoire ; c'est dès lors à bon droit que la cour d'appel a retenu que la prescription décennale prévue par l'article L. 111-4 du Code des procédures civiles d'exécution n'était pas applicable à cette action (1er arrêt). Le créancier qui agit à l'encontre du tiers saisi pour le faire condamner, sur le fondement de l'article R. 523-5, alinéa premier du Code des procédures civiles d'exécution, au paiement des sommes pour lesquelles la saisie conservatoire des créances a été pratiquée n'exécute, à l'égard de ce tiers saisi, aucun titre exécutoire, de sorte que la prescription décennale prévue par l'article L. 111-4 du Code des procédures civiles d'exécution n'est pas applicable à cette action (2e arrêt). (Cass.Civ. - 06/09/18 - 17-18953 ; Cass.Civ. - 06/09/18 - 17-18.955 : Procédures 2018, n°11 - note de RASCHEL Lois)

Sociétés et autres groupements

- **(063068) Devoir de loyauté du dirigeant en cas de « simples pourparlers » avec un tiers acquéreur**

Manque à son devoir de loyauté le dirigeant cessionnaire qui n'informe pas l'associé cédant de négociations en cours avec un tiers en vue de la revente des titres objet de la cession, peu important leur état d'avancement. (Cass.Com - 10/07/18 - 16-27868 : Bulletin Joly Sociétés 2018, n°11, p.634 - note de REYGROBELLET Arnaud)

- **(063046) Un mandat de vente d'actions n'autorise pas à conclure une limitation d'usage du nom du cédant**

Le mandat de vente, qui autorisait, en termes généraux, le mandataire à souscrire à tout engagement ou garantie n'emportait pas le pouvoir, pour celui-ci, de consentir une interdiction ou une limitation de l'usage, par son mandant, de son nom de famille, constitutives d'actes de disposition. (Cass.Com - 10/07/18 - 16-23694 : Droit des sociétés 2018, n°11 - note de MORTIER Renaud)

Textes

Législation Communautaire

Banque

- (063167) Règlement d'exécution (UE) 2018/1809 de la Commission du 22 novembre 2018 modifiant pour la deux cent quatre-vingt-treizième fois le règlement (CE) n° 881/2002 du Conseil instituant certaines mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités liées aux organisations EIL (Daech) et Al-Qaida (J.O.U.E. série L n°296 I du 22/11/18, p.1)
- (063148) Décision d'exécution (UE) 2018/1803 de la Commission du 20 novembre 2018 autorisant la France à conclure un accord avec Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Wallis-et-Futuna pour que les virements de fonds effectués entre la France et chacun de ces territoires soient traités comme des virements de fonds à l'intérieur de la France, conformément au règlement (UE) 2015/847 du Parlement européen et du Conseil [notifiée sous le numéro C(2018) 7434] (J.O.U.E. série L n°296 du 22/11/18, p.35)
- (063128) Règlement d'exécution (UE) 2018/1781 de la Commission du 16 novembre 2018 modifiant le règlement (CE) n° 1210/2003 du Conseil concernant certaines restrictions spécifiques applicables aux relations économiques et financières avec l'Iraq (J.O.U.E. série L n°292 du 19/11/18, p.2)
- (063127) Règlement (UE) 2018/1717 du Parlement européen et du Conseil du 14 novembre 2018 modifiant le règlement (UE) no 1093/2010 en ce qui concerne la fixation du siège de l'Autorité bancaire européenne (J.O.U.E. série L n°291 du 16/11/18, p.1)

Nouvelles technologies et commerce électronique

- (063146) Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) n° 45/2001 et la décision no 1247/2002/CE (J.O.U.E. série L n°295 du 21/11/18, p.39)

Législation Nationale

Banque

- (063145) Arrêté du 20 novembre 2018 portant application des articles L. 562-3 et L. 745-13, L. 755-13 et L. 765-13 du code monétaire et financier (J.O. n°269 du 21/11/18)

- (063138) Arrêté du 19 novembre 2018 portant application des articles L. 562-3 et suivants, L. 745-13, L. 755-13, L. 765-13 du code monétaire et financier (J.O. n°268 du 20/11/18)
- (063137) Arrêté du 19 novembre 2018 portant application des articles L. 562-2 et suivants du code monétaire et financier [2 embargos publiés au JO du 20/11/18. A consulter directement sur Légifrance] (J.O. n°268 du 20/11/18)
- (063136) Arrêté du 16 novembre 2018 portant application des articles L. 562-3 et suivants du code monétaire et financier [6 embargos publiés au JO du 20/11/18. A consulter directement sur Légifrance] (J.O. n°268 du 20/11/18)
- (063135) Arrêté du 12 novembre 2018 portant application des articles L. 562-3 et suivants, L. 745-13, L. 755-13 et L. 765-13 du code monétaire et financier (J.O. n°268 du 20/11/18)

Bourse et marchés financiers

- (063147) Décret n° 2018-1008 du 19 novembre 2018 portant modernisation du cadre juridique de la gestion d'actifs et du financement par la dette (J.O. n°270 du 22/11/18)
- (063144) Décret n°2018-1004 du 19 novembre 2018 portant modernisation du cadre juridique de la gestion d'actifs et du financement par la dette (J.O. n°269 du 21/11/18)